

## LA MEDIATION POUR ANTICIPER OU ACCOMPAGNER LA PERTE D'AUTONOMIE (Maladie, Handicap, Vieillesse)

**Du 17 au 20 octobre 2022**

Cette formation s'adresse aux médiateurs diplômés (DU, DEMF), intéressés par le contexte de la perte d'autonomie. Elle vise à apporter aux médiateurs un éclairage systémique, sociologique, psychologique, médical, juridique et contextuel. Elle aide les médiateurs à se positionner en tant que tiers professionnel dans le champ du vieillissement, du handicap et de la maladie en adaptant le cadre et le processus de médiation. Cette formation s'appuie sur l'étude de différentes situations familiales et institutionnelles, et l'utilisation d'outils spécifiques. Elle permet de réfléchir à la mise en œuvre de partenariats pour développer les médiations dans ce contexte de vulnérabilité.

### Intervenants :

#### **Laetitia JOLY**

Présidente de l'Association Médiation Part'Âge, Médiateure en libéral (MFDE) sur Orléans Cabinet LMJ Médiation, inscrite auprès de la Cour d'Appel d'Orléans (45). Formatrice dans le domaine de la médiation et du droit, Formation complémentaire concernant le champ des personnes âgées à l'ISF (Institut des sciences de la famille) de Lyon, Déléguée Régionale de l'APMF pour la Région Centre, Collaboratrice d'avoué puis avocate de 1997 à 2015

#### **Danièle HENRIE**

Vice-Présidente de l'Association Médiation Part'Âge, Médiatrice familiale diplômée d'Etat en libérale à Verrières-le-Buisson (91), Thérapeute familiale systémique (formation longue à l'APRTF Paris), formée à l'Intelligence relationnelle et à la systémie intérieure (IFS), Formatrice au D.E de médiateur familial, Superviseur d'analyse de la pratique professionnelle. Titulaire du D.E d'Infirmière (soins à domicile, libérale et coordinatrice en résidence pour personnes âgées).

#### **Véronique MOUGEY**

Secrétaire de l'Association Médiation Part'Âge et Responsable du pôle MJPM, Médiatrice familiale diplômée d'Etat, assermentée près la Cour d'Appel de Besançon (25), Titulaire d'une maîtrise en droit et du certificat national de compétence de Mandataire judiciaire à la protection des majeurs, Expérience longue dans le champ associatif et les collectivités locales, Co-fondatrice d'une association de maintien à domicile des personnes âgées/vulnérables et membre du bureau de 1989 à 2006, Déléguée Régionale de l'APMF Bourgogne Franche-Comté

#### **Gérard SIMON**

Médecin spécialiste en gériatrie, Praticien hospitalier au Centre hospitalier de Belfort en 1981 puis chef de service en 1985 (création du service de médecine interne et gériatrie, de l'unité de gériatrie aigue, de l'hôpital de jour de médecine, de l'hôpital de jour de gérontologie, de la fédération de gérontologie). Personne ressource pour l'association Colchique de soutien à domicile, accompagnant de soignants en EHPAD. Formateur à l'IFSI et à l'IUT de Belfort, à la faculté de médecine de Besançon. Conseiller municipal aux aînés et à la santé à la ville de Belfort de 2001 à 2014, Conférencier en gérontologie depuis la retraite

**Public :** Médiateurs

**Pré-requis :** Médiateurs DEMF ou DU

**Lieu :** Résidence Universitaire LANTERI 7 rue Gentil-Bernard 92260 Fontenay aux Roses

**Dates et horaires:** Lundi 17 octobre de 10h00 à 17h30, Mardi 18 octobre de 9h00 à 17h30, Mercredi 19 octobre de 9h00 à 17h30, Jeudi 20 octobre 2022 de 9h00 à 16h30, soit 28 heures sur les 4 jours.

### Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Découvrir différents types de situations
- Adapter le cadre et le processus de médiation à ces situations
- Développer des outils spécifiques
- Ajuster sa posture professionnelle
- Se questionner sur ses propres résonances
- Acquérir des connaissances juridiques, médicales, psychologiques, sociologiques
- Favoriser le travail en réseau et développer des partenariats

### Thèmes abordés :

- Définition et contexte
- Regards sur le vieillissement (la maladie) et le handicap ; Répercussions du vieillissement au sein de la famille
- Les transitions familiales et les différentes pertes
- Les situations type et les spécificités de la médiation par rapport aux autres accompagnements
- L'adaptation du cadre et du processus de médiation
- Les différentes approches de médiation
- Les règles et les principes déontologiques et éthiques
- Les outils facilitant la recherche de solutions
- Les partenariats à mettre en place et les expérimentations
- L'application du droit commun, du droit de la famille et de l'obligation alimentaire
- Les mesures de protection: tutelle, curatelle, mandat de protection future
- Des règles s'appliquant aux établissements médico-sociaux
- Les connaissances médicales relatives au vieillissement et à ses pathologies
- Désignation de la personne de confiance

### Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Exercices pratiques et mises en situation à partir des contextes apportés par les stagiaires
- Démarche interactive et jeux de rôle
- Supports : Power point/Paper board/Documents remis/Bibliographie

### Coût de la formation :

- **890€** (non assujetti à la TVA)  
Acompte à verser à la réservation : 250€
- Si paiement individuel, en cas de non prise en charge par employeur ou fonds de formation, incluant le FIFPL, dans le but de permettre l'accès à la formation à tout public, le stagiaire bénéficiera d'un coût réduit de **570€** (non assujetti à la TVA)  
Acompte à verser à la réservation : 160€

### Évaluation :

L'évaluation est faite à partir des objectifs de la formation et des objectifs définis par chaque stagiaire en amont et en début de formation. Évaluation formative, tout au long de la session, par des exercices et des mises en situation, suivis de feedback et d'autoévaluation orale par les stagiaires. Évaluation sommative orale et écrite de la formation (organisation, contenu, animation) en fin de formation par les stagiaires et le formateur.

### Validation :

Une attestation de formation professionnelle continue sera délivrée en fin de stage.

### Inscriptions :

Remplir le bulletin d'inscription et le renvoyer à l'adresse indiquée au plus tard un mois avant le début de la prestation. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.